



Y'A LE CHOIX !

Dorothee Vantorve 2012

Élections : nos revendications !

Janine Taillé, une femme en lutte pour les droits de l'Homme

Dédier une place à l'agriculture
dans la métropole lilloise

Handicap et environnement

- 3 ■ **Édito**
Engagement(s)
- 4 et 5 ■ **Parcours de militant**
Janine Taillé, une femme en lutte pour les droits de l'Homme
- 6 ■ **Portrait d'asso**
Des Jardins et des Hommes
- 7 ■ **MRES en bref**
Fêtez la nature
Le 1^{er} mai à Arras
Natureville est de sortie
En direct de la doc
Changement de direction adjointel
- 8 à 12 ■ **Regards croisés**
Élections : nos revendications
- 13 ■ **Concertation**
Dédier une place à l'agriculture dans la Métropole Lilloise
- 14 ■ **Echos des réseaux belges**
Handicap et environnement
- 15 ■ **De l'air**
Une maison en paille, ça vous botte ?

Rubrique du PEC : la toiture végétalisée ? Eco-logique !
- 16 ■ **Agenda**
D'avril à juin



Brève

Monnaies complémentaires et alternatives.

Dans le numéro de printemps de la lettre de l'Apes (réseau des Acteurs Pour une Economie Solidaire en Nord-Pas-de-Calais), retrouvez un dossier sur les monnaies complémentaires. Face aux dérives de l'ultralibéralisme, ces monnaies permettent de favoriser les échanges, créer des relations de confiance et expérimenter des modes d'échanges qui seraient le prélude à un nouveau modèle de société basé sur l'économie et la finance solidaire. Exemples à Lille avec la monnaie SOL et en région avec les SEL (systèmes d'échanges locaux).

Plus d'infos : www.apes-npdc.org

La MRES

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et créée en 1978. Au nombre d'une centaine, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. La MRES a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

Le soutien logistique aux associations :

mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (accueil, reprographie, affranchissement...).

L'animation de réseau :

information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs...

La coordination de l'expression associative

auprès des acteurs institutionnels par exemple.

Les valeurs communes du réseau MRES sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

La gestion du Pôle Associatif Documentaire du Développement Durable, qui abrite deux centres de documentation, ouverts à tous :

- Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MRES (CRID)
Généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations, des partenaires extérieurs et anime le réseau régional de Points Environnement Conseil.
- Le Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (CRDTM)
favorise la diffusion de l'information, la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

Horaires d'ouverture

Accueil MRES

L'accueil est ouvert de 9h à 18h avec une fermeture de 12h à 14h. L'accueil physique est fermé les lundi, vendredi et samedi matins (l'accueil téléphonique restant effectif).

Accueil des centres de documentation

Le CRID et le CRDTM sont ouverts le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les jeudis et vendredis de 14h à 18h.

Blog CRID : <http://endirectdeladoc.mres-asso.fr>

Site CRDTM : www.crdtm.fr

Engagement(s)

La présentation de nos vœux le 24 janvier s'est inscrite dans le cadre de notre engagement associatif pour défendre un modèle de société plus solidaire et responsable, illustré par deux implications militantes : l'une pour la défense des droits de l'Homme et la solidarité, l'autre pour le climat et la transition énergétique.

L'engagement, en tant que vertu citoyenne, les engagements, en tant qu'actions, sont représentés, dans le présent numéro du 23, à des titres aussi divers que l'interpellation des candidats (« regards croisés »), l'enquête sur la prolongation d'une ligne à haute tension (« tribune »), le portrait de Janine Taillé (« parcours de militante »).

En y réfléchissant, il me semble que dans tout engagement on trouvera à l'origine une forte conviction citoyenne sur la volonté d'intervenir dans la vie de la cité, et la nécessité ressentie de partager cette conviction avec d'autres et de s'associer pour sa mise en œuvre.

L'expérience nous apprend que pour réussir à propager cette conviction, il est le plus souvent nécessaire de l'inscrire dans la durée, laquelle implique elle-même opiniâtreté et persévérance, continuité dans le langage, clarté du discours, organisation et efficacité.

J'ajoute qu'il faut attacher une grande importance à appliquer une « morale » d'action en conformité avec ses déclarations. Tous les moyens ne sont pas bons pour parvenir à ses fins. Un choix doit être fait dans ses alliances. La conduite de l'engagement vaut autant que l'engagement lui-même.

Il faut donc insister sur l'importance du chantier que nous avons décidé d'ouvrir sur la relecture de notre Charte. Les valeurs auxquelles la Charte se réfère, ainsi que son contenu, doivent être la référence obligée pour chacun de nos engagements.

Les engagements constants de la MRES ont une triple vertu nécessaire à sa cohérence :

- éclairer et donner du sens à toutes les activités de la MRES, diverses dans leur contenu mais reliées par leurs objectifs,
- permettre aux bénévoles et aux salariés de travailler ensemble selon des convictions et des objectifs communs,
- contribuer à fédérer les associations membres de la MRES.

Allons, l'année 2012 est une année bien « engagée » !



PATRICIA HANSENS

Edito

Le chiffre qui ravigote

Les bénévoles actifs auraient

1,8 fois plus de chances de se sentir en bonne santé que les non-bénévoles. Le bénévolat a une influence positive sur la santé physique et psychique.

Plus d'infos sur : www.cerphi.org

** Selon une étude du CERPHI (Centre d'Etudes et de Recherche sur la Philantropie)*

Joël Hemery – Président de la MRES

Janine Taillé, une femme en lutte droits de l'Homme

« Dès qu'il est question de droits de l'Homme bafoués quelque part dans le monde, il ne faut jamais mots prononcés par Janine Taillé illustrent son combat de militante à Amnesty International droits de l'Homme dans le monde.

Comment es-tu devenue une militante des droits de l'Homme et pourquoi Amnesty International ?

En fait, on pourrait dire que c'est un général tortionnaire argentin qui est à l'origine de mon engagement. 1978, le régime des généraux argentins... Comme beaucoup, je suis l'actualité de loin, dans une atmosphère de plus ou moins grande indifférence. Et puis un jour, j'ai entre les mains un article du Nouvel Obs dans lequel le journaliste relate l'histoire d'un opposant argentin recherché par le régime et dont le jeune fils sera battu et torturé devant sa mère afin de faire parler celle-ci. Je suis totalement bouleversée par ce récit... Il n'y a pas de hasard, c'est à ce moment-là qu'une quinzaine de personnes décident de se réunir avec le souhait de faire quelque chose pour briser une certaine indifférence vis-à-vis des nouvelles du monde en général et du drame argentin en particulier. Bien sûr, j'en suis ! Très rapidement, rejoindre Amnesty International nous apparaît comme une évidence. Et c'est ainsi qu'a été créé le groupe Amnesty International d'Armentières.

Tu ne t'es pas contentée d'être une simple militante, tu as pris des responsabilités au sein d'Amnesty International ?

Effectivement, par la suite, je suis devenue responsable du groupe d'Armentières, puis de 2000 à 2004, responsable régionale, mais ceci s'est fait de façon naturelle, non calculée ; ma disponibilité en a été le principal facteur

« Aucun de nous ne dispose à lui seul d'une baguette magique, mais nous en avons tous un petit morceau. »

responsable. Depuis, je suis d'ailleurs redevenue une simple militante du groupe d'Armentières, même si j'ai en charge les « actions urgentes » de celui-ci. Comme tout le monde à Amnesty, j'écris aux décideurs, gouvernements ou entreprises, pour demander la libération d'un étudiant blogueur égyptien, ou l'arrêt des investissements de AXA dans les usines de bombes à sous-munitions (ça, ça a marché !), ou pour m'opposer à l'exécution d'un jeune iranien. Comme dit ma postière : « Vous en avez des relations ! »

Est-ce que cette prise de conscience en 1978 et ton implication dans le mouvement Amnesty International t'ont changée ?

Oui, certainement ! Je pense qu'on ne peut qu'évoluer, tant dans son comportement que dans ses convictions,

lorsqu'on s'engage dans un combat contre les violations et pour le respect, la défense et la promotion des droits humains. C'est un engagement parsemé de déceptions, mais aussi de joies comme celles

de recevoir une lettre ou même la visite d'une personne que nos interventions ont contribué à faire sortir de geôles dictatoriales, et qui vous regonflent à bloc pour faire encore plus. Tout ceci m'a marquée et donc changée. J'ai compris la nécessité sans cesse renouvelée de combattre l'indifférence. C'est pourquoi je suis très engagée dans l'action pédagogique, sur des thèmes variés comme la peine de mort (thème juridiquement clos en France, mais qui déclenche encore des discussions violentes), mais aussi la torture, ou même le « simple » respect de l'autre (pas si simple !) en intervenant régulièrement dans les structures scolaires et universitaires.



PATRICIA HANSENS

pour les

Une ligne à très haute tension !

Tribune

consentir ! » Ces quelques depuis plus de 30 ans pour les

Si je te dis « les droits de l'Homme aujourd'hui » quel est ton commentaire ?

11 septembre 2001. Jusque cette date, la « politique » se sentait obligée de mettre les droits de l'Homme dans ses valises. Depuis, la lutte contre le terrorisme, toute légitime qu'elle fut dans sa mise en place et qu'elle reste, a malheureusement été source de nombreuses dérives. Un haut responsable politique américain déclara ainsi à la représentante internationale d'Amnesty : « Votre combat a perdu toute pertinence avec la chute des tours ».

Mon commentaire, c'est qu'on n'a pas fini de se retrousser les manches car il y a encore beaucoup de boulot pour un monde meilleur ! C'est ensemble que nous devons y travailler, car je crois en la complémentarité du monde associatif. Aucun de nous ne dispose à lui seul d'une baguette magique, mais nous en avons tous un petit morceau. Alors sachons les réunir !

Pour conclure, ta vision de l'année 2012 et si tu devais émettre un seul souhait, lequel ?

Je crois que nous allons vivre une année difficile sur de nombreux plans dans le monde et chez nous. Je vais essayer de garder vivant le « mantra » donné par une amie de la Ligue des Droits de l'Homme : Ne pas consentir ! Il m'aide beaucoup. C'est aussi cette année que le Jungle Tour fera peut-être étape à Armentières autour des problématiques des migrants.

Quant au souhait, ce serait de voir tous les « amnestyens » au chômage !

Propos recueillis par Claude Pruvot

Vu l'importance de l'investissement et l'impact sur le territoire concerné, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé que le projet proposé par Réseau Transport Électricité (RTE) devait faire l'objet d'un débat public. La ligne « Avelin Gavrelle » est qualifiée par l'opérateur de « maillon faible » sur un réseau international appelé à intégrer les importantes productions renouvelables fluctuantes (éolien de l'Europe du Nord).



ANITA VILLERS

Après avoir pris connaissance des documents, après avoir assisté à plusieurs réunions publiques, nous restons convaincus que cette ligne n'est pas indispensable, car surtout dédiée à faciliter le « marché européen » de l'électricité. Économies d'énergie, sobriété et efficacité énergétique, montée en puissance des énergies renouvelables maillant le territoire « au plus près » de la demande sont autant d'atouts pour éviter d'exposer les populations aux nuisances générées par une telle infrastructure !

Les productions locales pourront être d'autant mieux absorbées par les réseaux locaux que les réacteurs nucléaires qui produisent en continu sont appelés à fermer progressivement d'ici 20 ans au plus tard ! Biomasse, solaire, éoliennes, hydroliennes, géothermie... ces secteurs ont été sous-estimés du fait du monopole de l'électricité nucléaire. Des technologies de stockage de l'électricité existent et ne demandent qu'à se développer.

Lors des débats des 12 octobre 2011 et 9 février 2012, nos arguments ont porté sur la création d'emplois, le respect de la santé des populations, l'accès à l'énergie pour tous sans dépendance à des autoroutes de transport d'électricité. C'est RTE qui décidera de la suite en Juillet 2012.

EDA et Virage Energie ont proposé un cahier d'acteurs consultable en ligne et au CRID.

Anita Villers, Environnement et Développement Alternatif



Voir les cahiers d'acteurs d'EDA, Virage Energie et Nord Nature :
Site : www.debatpublic-lillearrastht.org

Biblio

Disponible à la MRES

■ Très haute tension... des nuisances sur toute la ligne !
Agir pour l'environnement et le développement durable, 2007

Des Jardins et des Hommes

Créée en 2007, l'association Des Jardins et des Hommes re-tisse des liens, souvent défaits, entre les citoyens et leur environnement tant social ou qu'écologique.

L'association développe différentes actions permettant aux habitants de participer à la création de jardins écologiques et d'autres espaces de nature en ville. Cette démarche mise en place par l'association permet d'accompagner tout groupe de personnes ou toute structure fédérant un public (écoles, foyers pour jeunes travailleurs, personnes âgées ou handicapées, bailleurs, syndicat mixte des Gens du voyage) dans l'élaboration et la réalisation de leur jardin ré-créatif.

Chaque projet doit répondre à trois critères : la coproduction, la qualité environnementale de l'espace et le potentiel récréatif et de ressourcement. Cette coproduction se base sur la participation de toutes les personnes concernées par le site (gestionnaires, usagers, services ou prestataire en charge de l'entretien) et ce, à toutes les étapes du projet (de la conception jusqu'aux chantiers et à l'entretien).

Tous au jardin en ville

L'association s'adresse également aux particuliers par le biais d'ateliers et d'animations dans différents lieux de la ville. Les thèmes proposés sont variés : compost, terreau, vie du sol, biodiversité, aménagement et création d'espaces etc. toujours en lien avec les espaces de nature en ville. Ces interventions sont aussi l'occasion de manifester et de mettre en avant auprès des citoyens l'intérêt de la coproduction de ce type d'espaces et des techniques de gestion écologique.

Des Jardins et des Hommes milite pour la vulgarisation de la thématique des toitures végétalisées par le biais de coopération et d'animations en faveur de toitures végétalisées, véritablement écologiques. Des listes de végétaux adaptés à la région ont également été établies et diffusées.

L'association participe à des événements tels que « la fête de la nature et des jardins », les opérations « fréquence grenouille », la « semaine du développement durable » etc.

Divers thèmes peuvent être traités lors d'un événement particulier : jardiner sans jardin (bacs, jardins en lasagne, jardins verticaux etc.), aménagements écologiques, ludiques, épanouissants et ressourçants (tresnage de végétaux, création de mobilier de jardin, composteur, cuvettes d'infiltration, cabanes et toitures végétalisées, etc.).



DES JARDINS ET DES HOMMES

Biblio

Disponible à la MRES

■ **Les jardins et la pluie : gestion durable de l'eau de pluie dans les jardins et les espaces verts**

Nigel Dunnett, Andy Clayden, Editions du Rouergue, 2007

En 2012, des permanences sur notre parcelle au jardin des Coccinelles à Lille donneront lieu à des échanges entre « mordus » du jardin, sur les techniques et méthodes du jardin écologique et ludique.

L'association emploie à ce jour une animatrice nature et une paysagiste pour mener à bien son action sur le territoire de la métropole Lilloise, voire de la Région.

Depuis peu, ses bureaux se trouvent dans la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), 23 rue Gosselet à Lille.

**Anja Schmid,
Des Jardins et des Hommes**



Plus d'informations et le calendrier d'actions sur le blog www.desjardinsetdeshommes.org

par tél. : 03 61 97 79 74 ou contact@desjardinsetdeshommes.org

Brève

Hommage à Jean-Jacques Rousseau

Pour célébrer en cette année 2012 le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, l'Association Lilloise de Philosophie organise avec la MRES une soirée-débat autour d'Isabelle Lurson (auteure d'une thèse sur le philosophe et enseignante aux lycées Queneau de Villeneuve d'Ascq et Sévigné de Tourcoing). Nous réfléchissons à la façon dont Rousseau pense un passage de « l'Homme de la nature » à « l'Homme de l'Homme ». Rendez-vous à la salle d'exposition de la MRES le 14 mai à 19h30

Fêtez la nature !

11-12-13 mai 2012. Retenez ces dates : ce sera la traditionnelle Fête de la nature et des jardins à Lille proposée par les acteurs du réseau Natureville Lille-Hellemmes-Lomme. « Traditionnelle » ou presque puisque, pour des raisons financières, il n'y aura pas de cœur de fête cette année à la Citadelle. Mais de nombreux jardins et espaces de nature seront en fête dans toute la ville pour vous accueillir et vous proposer un week-end festif, ludique et pédagogique à la découverte de cette nature qui nous entoure, des acteurs qui agissent au quotidien pour la préserver et des dispositifs qui existent pour que chacun de nous puisse agir chez lui.

Programmation détaillée disponible mi-avril.

Natureville est de sortie !

Ça y est, le printemps pointe son nez ! Alors comme chaque année, venez vite chercher le nouveau programme d'activités Nature à Lille Hellemmes et Lomme ! Il vient paraître, prêt à vous faire respirer un peu de nature et parcourir la ville. Partez à la découverte de cette faune et de cette flore si riches qui s'épanouissent à vos pieds, sur nos murs et au dessus de nos têtes ! Vous pourrez également (re)découvrir tous les dispositifs qui vous permettront d'agir chez vous, à votre niveau, pour préserver cette biodiversité tellement essentielle à notre vie à tous.



Livret disponible à la MRES, dans les mairies et divers lieux publics.



Le 1^{er} mai à Arras

Retrouvez des associations de la MRES le 1^{er} mai à la 11^{ème} édition du Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale à Arras, organisé par Colères du présent. Stands lectures, rencontres d'éditeurs, conférences et bien sûr concerts et spectacles seront au rendez-vous !



Plus d'infos : Audrey Delemer – MRES

En direct de la doc

Les documentalistes du CRID surveillent chaque jour la presse et plusieurs sites internet. Ils repèrent l'actualité utile à l'activité de vos associations ainsi que les articles où votre association est citée. Tous ces articles sont désormais accessibles sur le blog du CRID « En direct de la doc » :

<http://endirectdeladoc.mres-asso.fr>

AG MRES à Hersin Coupigny

Le 21 avril, à côté du parc d'Olhain, Noeux Environnement accueillera l'AG MRES dès 9h15 pour l'assemblée générale ordinaire de printemps.

Les débats de la matinée porteront également sur l'actualisation de la charte et l'expression coordonnée sur les risques technologiques.

Après le temps convivial du midi, l'association hôte nous fera découvrir le parc écologique du Mont-Coupigny : réservez votre journée !

Changement de direction adjointe



LAURENCE BARRAS

Après 4 années passées à la direction adjointe de la MRES, Vincent Tanguy a décidé d'aller mettre ses compétences au service d'un projet d'initiation à l'environnement en Nouvelle Calédonie. Il quittera son poste le 28 février. Nous saluons les qualités du professionnel rigoureux et inspiré et de l'homme avec qui nous avons eu plaisir à travailler. Nous lui souhaitons

bon vent pour ses nouvelles aventures aux antipodes. Arrivée le 13 février, Nathalie Sédou lui succède. Engagée dans le monde associatif, Nathalie a consacré ses dernières années professionnelles au développement d'actions culturelles et a assisté un groupe d'élus municipaux.

Les associations : sève

Avec les élections de 2012, notre pays s'apprête à vivre un rendez-vous démocratique majeur durable apparaissent plus que nécessaires.

Dans un contexte de crises environnementale, économique, financière, sociale..., la MRES commune des formations politiques candidates aux prochaines échéances électorales. Ce société idéale : un objectif un peu plus lointain, mais - pourquoi pas - atteignable !

Élections : nos revendications associatives !

Nous portons la voix de 3 réseaux militants, c'est à dire des centaines d'associations, des milliers de membres. En groupes mixtes, nous avons travaillé à élaborer les revendications soumises aux futurs députés. Nous sommes des citoyens organisés et actifs, nous savons ce que nous voulons, et nous voulons peser sur les décisions de la prochaine législature.

Ensemble, nous sommes concepteurs et réalisateurs de progrès social, à l'oeuvre chaque jour par nos milliers de bénévoles, nos centaines de salariés, c'est à dire cette force précieuse portée par des citoyens informés, engagés, désintéressés, mobilisés. Notre travail est la sève de la démocratie vivante, au moins autant que les consultations électorales et l'action institutionnelle.

Nous n'oublions pas que la plupart des politiques publiques s'inspirent de notre action innovante indépendante..

Nous voulons des réponses !

Par nos revendications, nous redisons notre rôle essentiel dans le débat public, dans l'innovation sociale. Le dualisme Marché-État ne suffit plus. Il devient indispensable de tenir compte des apports de la société



civile. Nous revendiquons d'autres rapports démocratiques, une autre conception de la richesse, des relations équitables entre acteurs, le respect des ressources naturelles, l'éducation comme enjeu de l'évolution de la société. Nous demandons l'utilisation pertinente de l'argent de nos impôts, dans les dynamiques de projets réellement construites à la base, dans l'émergence d'emplois de l'ESS, dans la proximité et le lien social. Nous avons besoin de réponses claires de la part des partis politiques qui concourent à l'élection des futurs législateurs.

Le comité de rédaction du 23

Refus du tout concurrentiel

En janvier 2010, la campagne régionale « Y'A LE CHOIX !* » a sensibilisé les élus et les techniciens comme les acteurs associatifs, sur les changements prévisibles des modes de financement public des associations. Cette situation fragilise les associations en réduisant leurs possibilités d'initiatives et en générant des pratiques concurrentielles, y compris entre elles ou en leur sein.

Les associations ne peuvent être de simples prestataires. Parce qu'elles contribuent grandement à la cohésion sociales, elles sont légitimes à être soutenues par les collectivités par le biais de subventions. La situation ne s'est guère améliorée en 2011.

Or il est possible que les collectivités décident de sélectionner des associations pour assurer les activités d'intérêt général (hors service public) en aménageant leurs conditions de financement.

Nos revendications :

- Réhabiliter le financement public par subvention et à privilégier la conclusion de conventions pluriannuelles d'objectifs
- Promouvoir le marché non-concurrentiel à chaque fois qu'il est praticable,
- Limiter le recours au marché concurrentiel au strict nécessaire,
- Transcrire la possibilité de protection présente dans la directive « Services » et définir les services à protéger plus particulièrement en les intégrant dans le code des marchés publics,
- Renforcer les protections pour les activités à but non lucratif ou à lucrativité limitée, dans la législation nationale et dans ses interventions au niveau européen.

Deux débats publics ont eu lieu en février et mars dernier avec les principales formations politiques sur 8 thèmes choisis par les 3 réseaux. Retrouvez les revendications complètes du réseau et les réponses des formations politiques sur le site internet : <http://elections2012.mres-asso.org>

* cf. « 23 » n° 203 printemps 2011 pp. 8-9

d'une démocratie vivante

à l'heure où les réponses apportées par l'économie sociale et solidaire et le développement

s'est associée à la CRESS* Nord-Pas-de-Calais et à l'APES** pour organiser une interpellation dossier reprend les principales revendications de nos réseaux doublées de notre vision de la

Transition énergétique

Notre société doit choisir d'opérer une transition énergétique, qui passe d'abord par une démarche systématique d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique qui s'appuyant sur un développement fort des énergies renouvelables.

Ces choix entraînent aussi la création d'emplois non délocalisables.

Nous souhaitons que la France honore ses engagements pour 2020, pris au côté des États de l'Union Européenne, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% (base du niveau de 1990), à porter à 20% la part des énergies renouvelables dans le total de la consommation d'énergie et à réaliser 20% d'économies d'énergies.

Nos revendications :

- la décision immédiate d'une sortie programmée du nucléaire,
- une politique ambitieuse d'économie d'énergie :
 - » par la réhabilitation du parc de logements et la construction nouvelle, la performance énergétique et la lutte contre la précarité énergétique,
 - » par une orientation résolue vers des modes de transports sobres en carbone et en énergie,
 - » par la promotion d'activités économiques sobres en énergie dans tous les secteurs industriels, agricoles et tertiaires
 - » par un programme de recherche et développement en soutien aux énergies renouvelables produites au plus près des territoires.

* Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

** Acteurs pour une Économie Solidaire

Un droit au logement

L'accès à un logement décent constitue un droit fondamental dans notre pays. Et pourtant, nous sommes loin du compte. La situation se détériore et touche de plus en plus de personnes qui se trouvent exclues d'un marché de l'immobilier complètement débridé.

Nos revendications :

Faire plus

La situation résulte d'abord d'une pénurie de logements. Il faut d'abord privilégier ce secteur fortement créateur d'emplois, en mettant davantage de moyens pour la construction de logements sociaux et très sociaux. Mais cela ne pourra se faire sans l'intervention des collectivités, par la contrainte ou par l'incitation. Il importe de tablez sur un programme de constructions de 400 000 logements par an dont 150 000 logements sociaux et très sociaux.

Faire mieux

Il faut réhabiliter le parc ancien en l'adaptant aux nouvelles normes en matière d'environnement et d'économies d'énergie. Il faut inciter les propriétaires à conventionner les logements qu'ils mettent en location pour des personnes à revenus modestes.

Faire avec

Il est primordial de coopérer avec les habitants, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de construction. Leur investissement contribue aussi à préserver les bâtiments et la qualité des logements.

Il faut renforcer les outils financiers solidaires existants, en développant les coopératives d'éco-construction, en favorisant les coopératives d'habitants, en multipliant les programmes d'auto-réhabilitation accompagnée.



Éducation populaire - culture

La société a un besoin indispensable d'éducation populaire et de culture. Or, l'une comme l'autre sont aujourd'hui instrumentalisées, marchandisées et soumises à la culture du résultat. La citoyenneté et la démocratie mêmes en font les frais. Les réponses ne peuvent donc pas se limiter à des prestations.

Nos revendications :

- L'initiative des citoyens doit être aussi reconnue via l'action associative. L'investissement bénévole sera valorisé notamment par les dispositifs de Validation des Acquis et de l'Expérience.
- Les critères de diversité, de citoyenneté, d'esprit critique doivent prévaloir dans les politiques publiques.



Suite de l'article « Éducation populaire »

- La diversité des pratiques artistiques et culturelles doit être favorisée par l'appropriation citoyenne, en augmentant le budget au profit des amateurs, par un accès plus juste aux oeuvres...
- Un système mutualisé et pérenne d'assurance chômage dans le secteur du spectacle vivant sera élaboré avec les intéressés et les syndicats du spectacle vivant. La pluri-activité de l'artiste sera reconnue.
- Les structures associatives doivent bénéficier d'une aide à l'emploi et d'un budget d'accompagnement pour le conseil à l'action associative.

Pour des droits de l'Homme

Nos trois réseaux veulent lutter contre les politiques de stigmatisation et de discrimination envers les plus vulnérables et développer la démocratie par le soutien à l'implication des citoyens dans les choix de société qui les concernent.



Nos revendications :

Concernant **la lutte contre les stigmatisations et les oppressions**, au plan national :

- L'abandon du tout-répressif et la réhabilitation de politiques sociales et économiques respectant la dignité humaine et les valeurs républicaines
- Le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales
- Le soutien et la reconnaissance des structures qui travaillent au quotidien auprès des populations les plus vulnérables
- L'application des lois existantes sur l'égalité entre hommes et femmes.

Sur le plan international :

- des politiques de solidarité internationale et de coopérations favorisant les échanges d'égal à égal et indépendantes des enjeux économiques et géo-stratégiques, le soutien au mouvement de libération arabe (Tunisie, Egypte, Syrie...), la reconnaissance internationale du peuple palestinien à côté de l'État israélien, les droits des peuples « premiers » (indiens d'Amérique du Sud...) à disposer d'eux-mêmes.

Concernant **le développement de la démocratie et de l'implication des citoyens** :

- Le soutien aux initiatives associatives et la consultation de tous les citoyens concernés
- la mise en oeuvre concrète d'une éducation au sens critique
- un contrôle citoyen sur les pratiques des institutions financières et multinationales.

Biodiversité



Partout dans le monde, la biodiversité décline. En France, l'artificialisation des terres est une menace majeure pour la nature. La Stratégie nationale pour la biodiversité doit s'imposer aux politiques sectorielles. On veillera particulièrement à limiter l'artificialisation et à renforcer largement les démarches de transformation de la ville sur elle-même (traitement et réutilisation des friches).

Une mise en oeuvre efficace de la Trame Verte et Bleue doit passer par l'attribution de l'utilité publique aux actions locales qui la concrétisent sur le terrain. La richesse de biodiversité présente sur le territoire national est particulièrement concentrée dans les cœurs de nature, espaces littoraux, zones humides et vallées de fleuves et rivières : nous défendons l'objectif d'atteindre 17% du territoire national sous protection forte à échéance 2020.

Nos revendications : la nécessaire prise en compte de ce besoin d'accès à la connaissance par le renforcement des disciplines naturalistes dans le cadre des formations initiales et continues, les moyens nécessaires au niveau national à la réalisation des atlas de la biodiversité communale.

Il est nécessaire d'intégrer un objectif de prévention de la dégradation planétaire de la biodiversité dans toutes les activités internationales de la France.

Alimentation

L'alimentation, besoin primaire de tout être humain, est aujourd'hui détournée de son objet. Notre système est aujourd'hui capable de générer, en même temps, une sur-production alimentaire, la sous-nutrition, la faim, la malbouffe et la disparition programmée de la paysannerie. Nous souhaitons lutter contre les risques sanitaires induits, contre la standardisation.

Nos revendications :

- Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les subventions à l'exportation doivent être interdites, afin de ne pas détruire l'agriculture locale dans les pays en voie de développement, en échange de quoi, l'Union Européenne et les autres pays ont le droit de se protéger d'importations à trop bas prix ; les travailleurs agricoles immigrants doivent être traités sans discrimination avec les mêmes droits que leurs homologues européens.
- L'agriculture paysanne doit se maintenir et se développer : un soutien européen et français est nécessaire ; l'agriculture biologique et de proximité doit être encouragée. La mise en œuvre de 20 % de produits bio dans la restauration collective publique en 2012 (loi Grenelle) doit être rendue possible.- Des interventions sur le foncier doivent être favorisées : les communes doivent avoir la possibilité de préemption de terres agricoles.
- Les agriculteurs doivent pouvoir utiliser leurs propres semences afin de sauvegarder leur autonomie les cultures OGM doivent être interdites.
- Dans les lycées agricoles, le modèle de l'agriculture paysanne et de la pluriactivité doit être enseigné ; les associations réalisant un travail d'éducation à l'alimentation doivent être soutenues.

Emploi et formation

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente 13% des emplois en région Nord Pas de Calais.

Parmi ces effectifs salariés, bon nombre feront valoir leurs droits à la retraite dans la décennie à venir.

Les modalités d'action et de gouvernance de l'ESS participent à une éducation permanente des parties prenantes. Et l'implication de bénévoles dans les projets de l'ESS est un élément essentiel, qui a également besoin de renouvellement et de renforcement.

Il est aujourd'hui nécessaire de préparer l'avenir en engageant une politique forte de formation et de sensibilisation à l'ESS

Nos revendications :

- l'intégration de l'ESS dans les programmes scolaires, et la formation des enseignants sur le sujet,
- la reconnaissance d'un Certificat de Qualification Professionnel interbranche sur les compétences transversales et transférables de l'ESS, construit par les réseaux et les acteurs de l'ESS et pouvant faire l'objet d'une Validation des Acquis de l'Expérience,
- l'instauration d'un véritable statut pour les bénévoles, permettant une reconnaissance de leur action et de leur engagement et accès aux dispositifs de formation professionnelle,
- l'autorisation par la loi des procédures spécifiques hors marché à l'ensemble de la commande publique en matière de formation professionnelle.
- le renforcement des moyens mis à la disposition du secteur de l'insertion afin qu'il puisse continuer à remplir une mission indispensable à la société et rendre ces moyens stables et pérennes.

Biblio

Disponibles à la MRES

■ **50 ans de démocratie locale : Comment la participation citoyenne s'est laissée endormir, pourquoi elle doit reprendre le combat**

Adrien Roux, Editions Yves Michel, 2011

■ **L'éducation peut-elle être encore au coeur d'un projet de société ?**

Philippe Meirieu, Ed. de l'Aube, 2008

■ **Une stratégie altermondialiste**

Gus Massiah, La Découverte, 2011

Des Assises citoyennes pour explorer les dessous de la dette

Depuis plusieurs mois, un collectif d'associations se mobilise dans le cadre d'Assises citoyennes. La société civile s'empare ainsi de thèmes comme la dette publique, des politiques d'austérité et des solutions alternatives. Pour éclairer le sujet, voici un dialogue imaginé par Christian Ladesou d'Attac.

- Elle va être vachement riche la France !
- Pourquoi tu dis ça ?
- Ben, on dit toujours qui paie ses dettes s'enrichit alors quand tu vois le montant de la dette... Tu sais combien toi ?
- Autour de 1700 milliards dont 20 % pour les régions, la Sécu...
- C'est énorme, ça fait longtemps ?
- Depuis les années 80. Des dépenses de l'État qui augmentent en gros comme la croissance mais qui augmentent moins vite...
- Ben alors la crise, elle a rien à voir.
- Oh que si ! Et pas seulement la crise.
- Explique voir.
- T'es d'accord avec moi pour dire que l'État en situation de crise doit intervenir.
- Pour moi c'est son rôle .
- Qui est-ce qui a financé l'économie pendant les 30 glorieuses ?
- L'État, enfin je crois.
- Pas seulement, les entreprises se sont endettées aussi pour investir, mais tu as raison : l'État a financé la croissance par les travaux publics, des grands projets, les hôpitaux etc.
- Et...
- Eh bien maintenant il ne peut plus... Un parce que depuis Maastricht, il ne peut plus se financer que par l'emprunt au système bancaire privé, deux parce que les gouvernements depuis 2000 ont baissé les recettes.
- C'est normal tout ça ?
- Choix de politique néolibérale ! A Bruxelles, on dit que si les États continuent de créer leur propre



RÉMI DHELEMMES

- monnaie, ça fait de l'inflation et que si on emprunte on fait plus gaffe.
- La confiance règne ! Alors ?
- Alors on emprunte aux banques pour être sûr de pas déconner, c'est la règle de la zone euro.
- Attends ! Les banques, elles ont pas reçu du pognon de l'État ? C'était quand ?
- 2008 ! Fallait bien les sauver !
- Et maintenant, elles prêtent aux États avec intérêt ; elles gagnent tout le temps ! Les impôts ? Ça aiderait ?
- Sûrement , mais depuis 10 ans , on a choisi de baisser les impôts des entreprises et des plus riches...
- De beaucoup ?
- 100 milliards par an, c'est même un UMP qui l'écrit !
- On va pas s'enrichir alors !
- Faut voir ! On en parle dans les Assises citoyennes !

Christian Ladesou, ATTAC



www.audit-citoyen.org

Inventer un monde nouveau, juste et solidaire

Le 6 décembre dernier, Gustave Massiah est venu présenter son livre « Pour une stratégie alter mondialiste » et débattre avec les militants.

Comment se situer par rapport au politique ? Comment trouver une base sociale porteuse de transformation - d'une révolution - du système international par la prise en compte des droits économiques et sociaux (droits des SANS, sans travail, sans logement, sans papiers), des droits des femmes, du respect de l'écologie, de l'accès de tous à la culture, des droits des peuples et de la réelle solidarité internationale.

Gus Massiah reconnaît qu'il n'y a pas de solution toute faite, ni de livre sacré. Les vieux schémas sur la prise du pouvoir par les urnes ou par la violence révolutionnaire ne sont plus de mise. Tout est à réinventer.

Partout dans le monde se développent des formes originales de la contestation. Contestation de la « financiarisation », appel à la redistribution des richesses, demande d'accès au droit égal pour tous, revendication d'un vrai service public généralisé, appel à la souveraineté alimentaire et à l'annulation de la dette des pays du Sud dans le cadre d'institutions internationales réhabilitées se substituant aux G8 et G20 et se libérant ainsi de l'emprise des banques.

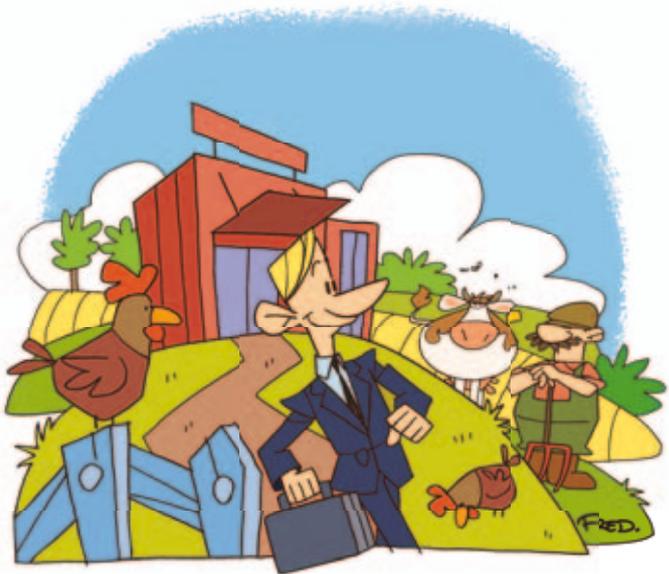
Utopique, certes si on se réfère aux logiques et aux traditions anciennes. Mais de multiples mouvements convergent dans nombre de pays et de régions pour s'opposer à une crise qui piétine l'Homme et les valeurs humanistes - la dignité et l'égalité des droits.

L'émergence d'un nouveau système international fondé sur des pratiques alternatives et des politiques publiques nouvelles sont incontestablement à l'ordre du jour. Pour Gus Massiah, chacun d'entre nous, à son niveau doit se sentir mobilisé pour cette tâche.

Réussir ce nouveau Babel, dépasser Sisyphe et retrouver l'ambition de Prométhée. Ensemble nous pouvons le faire.

**Gérard Minet,
Ligue des Droits de l'Homme**

Dédier une place à l'agriculture dans la Métropole Lilloise



Dans le cadre du groupe de travail du Conseil de développement intitulé « les parcs d'activités du 21^{ème} siècle dans la Métropole », cinq associations du réseau MRES ont apporté une contribution inter-associative, afin d'attirer l'attention sur le rôle que joue l'agriculture à ce sujet.

Trois principes animent les réflexions du groupe de travail :

- **Ne pas gaspiller la terre cultivable** de la Communauté Urbaine : une terre cultivable qui perd sa vocation agricole pour aménagement ne pourra jamais retrouver sa vocation initiale.

Pour faire face aux enjeux alimentaires, environnementaux et de santé publique du 21^{ème} siècle il est nécessaire de préserver les terres agricoles fertiles et nourricières. Il est donc indispensable d'optimiser l'occupation des zones d'activités existantes, en connexion avec les dessertes par voies d'eau et voies ferrées, enfin de créer et développer des coopéra-

tions solidaires Nord/Sud.*

- **L'agriculture est une activité économique** : avec plus d'un million de bouches à nourrir en métropole lilloise, l'agriculture locale et régionale dispose d'un débouché pour sa production. Il est donc souhaitable de soutenir l'agriculture vivrière, accompagner l'organisation de circuits courts, garants de la viabilité économique de l'activité agricole et du maintien du lien urbain/rural.

- **L'agriculture a une fonction d'aménagement du territoire** : les projets d'aménagement du foncier contribuent à l'augmentation du tarif à

l'hectare, encore renforcé par la spéculation.

Et pour favoriser les cultures à impact positif, il est possible de promouvoir et développer une ceinture verte de Lille, intégrer l'agriculture aux projets d'aménagement des parcs d'activités.

Dédier une place à l'agriculture dans les zones aménagées/urbanisées, c'est assurer un lien entre elles et le citoyen.

Les associations : EDA, Touscan, La confédération paysanne, UFC que choisir, MRES.



Pour accéder à l'intégralité de la contribution :
www.mres-asso.org

* 6673 sites sont recensés dans la base des Anciens Sites industriels et Activité de services (BASIAS) sur le territoire de LMCU représentant plusieurs centaines d'hectares

La MRES participe à diverses instances de concertation dans notre région. Retrouvez les échos de notre participation dans cette rubrique.

Le Conseil de Développement de Lille - Métropole : lieu d'expression citoyenne et acteur du développement.

C'est Hélène Chanson, vice-présidente de la MRES qui y siège.

Prévu par la loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, il s'agit d'une assemblée consultative mise en place dans chaque agglomération de plus de 50.000 habitants.

Il est installé depuis 2002 dans la métropole lilloise. Il est composé de 180 membres représentant la société civile de la métropole ; ils sont répartis en trois collèges équivalents : sociétal, économique et personnes physiques, dont 20 représentants des territoires voisins (Belgique et ex-Bassin minier).

Animateur de débats et force de proposition au service du développement de la Métropole, il contribue à une vision de la Métropole basée sur la recherche du bien commun et de l'intérêt général ; il permet une réflexion transversale et décloisonnée, à l'échelle du territoire de vie de ses habitants.



<http://conseildeveloppement-lillemetropole.fr>, facebook,
L'équipe de coordination: conseildeveloppement@lillemetropole.fr
Tél. : (0033) (0) 3 20 63 33 54

Handicap et environnement

Travail adapté, économies budgétaires et apports pédagogiques vont de pair à l'IMP de Marcinelle, en Belgique.

L'Institut médico-pédagogique de la province du Hainaut René Thône de Marcinelle est un énorme complexe planté entre ville et campagne. Outre les services d'accueil de jour ou résidentiels pour jeunes et pour adultes, le site compte également un atelier de travail adapté, une école fondamentale et une école secondaire d'enseignement pour les enfants présentant un trouble du développement intellectuel ou une déficience mentale, ainsi qu'un internat.

Pas moins de 430 bénéficiaires et 330 membres du personnel fréquentent le site chaque jour. « *A un moment donné, la question de la gestion des déchets s'est posée* », explique Dominique Dario, coordinatrice générale de l'IMP. « *Tout était versé en vrac dans un immense container relativement coûteux à faire enlever.* »

L'idée de trier les déchets et de les valoriser est venue du centre de jour, où se posait également la question de développer des activités adaptées aux compétences des usagers adultes et à leur savoir-faire. Mais pourquoi ne pas impliquer tout le monde dans cette dynamique finalement ? « *C'est naturellement ce que nous avons fait, poursuit la coordinatrice. Nous avons étendu le système en amont, à tous les niveaux, classe par classe* ». L'intercommunale de gestion des déchets de Charleroi, a organisé une formation pour tout le personnel, de la femme d'ouvrage à la direction et, désormais, dans les couloirs, les poubelles sélectives s'alignent : papiers et cartons, canettes, piles, bouteilles, déchets organiques... Tous les matins, des personnes handicapées adultes les emportent vers la centrale de tri qui s'est organisée à proximité des bâtiments. Le papier et les métaux sont revendus, le verre est recyclé. Tout ce qui peut l'être est composté tandis que les déchets non récupérables résiduels sont transportés à la déchetterie communale.



OLIVIER DELATTE

Les bénéfices ne sont pas uniquement pédagogiques et écologiques. « *Depuis la mise en place de ce système il y a huit ans, notre pouvoir organisateur évite une dépense annuelle de 17 à 30.000 euros !* », apprécie la coordinatrice.

Tutorat inversé !

L'IMP collabore aussi avec l'IPSMA voisin, l'institut provincial supérieur des sciences sociales et pédagogiques, qui forme entre autres des éducateurs.

« *Nous avons développé un projet de formation au tri et de travail commun avec ces étudiants pour la collecte des déchets sur le site* », dit Joceline Büki, institutrice primaire. Ce sont les enfants de l'IMP, déjà bien rodés au système, qui vont les coacher. Une sorte de tutorat inversé !

Claude Szekely, professeur de jardinage pour les grands du secondaire, est intarissable à propos du compost, véritable usine à matière

première de l'établissement. « *Rien ne se perd ! Un broyeur déchiquette les branchages et le broyat est utilisé pour couvrir les sentiers du site ainsi que les allées du potager. Les feuilles ramassées autour de l'école, les déchets de cuisine et les déchets de tonte quand nos élèves effectuent des travaux chez des particuliers, filent au compost qui produit du terreau pour nos serres et pour les jardinières.* » De quoi nourrir aussi un autre projet : le jardin des cinq sens, récompensé par Natagora. « *Les élèves qui ont dix-neuf heures de cours de jardinage par semaine ont réalisé un parcours végétal accessible à tous mais plus particulièrement aux petites classes* », explique l'enseignante.

Les pieds foulent un gravier qui crisse, le vent bruisse dans les graminées.

Pascale Meunier



Cet article a été repris du magazine belge **Symbioses** N° 89, dans le cadre d'un partenariat avec le réseau IDée.

www.symbioses.be

Une maison en paille, ça vous botte ?

De plus en plus préoccupés par l'impact des matériaux d'isolation thermique sur l'environnement, les habitants qui ont des projets de rénovation ou de construction se tournent davantage vers des matériaux dits « biosourcés ». Mais il reste un frein considérable : le prix ! Il existe pourtant une technique de construction écologique très peu coûteuse : la paille.

Elle a mis du temps à se faire connaître, et pour cause ! Des désagréments ont fait mauvaise presse à cette technique de construction qui gagne du terrain : humidité, rongeurs, insectes... Les conséquences peuvent être catastrophiques si la mise en œuvre n'est pas correcte. Les techniques sont désormais maîtrisées et la plupart des chantiers de construction paille en France se font principalement via des chantiers participatifs.

Les autorités, les professionnels du bâtiment et même les assureurs reconnaissent enfin la fiabilité de la construction en paille.

Alors n'hésitez plus ! Il ne vous reste

plus qu'à choisir le mode de construction :

- paille porteuse : sans structure bois
- ossature bois : les bottes de paille sont comprimées dans l'ossature, c'est la technique la plus employée en France
- poteaux poutres : la paille est insérée dans la structure massive
- parois préfabriquées en atelier
- CST : cellules sous tension : paille porteuse avec une ossature légère
- GREB : ossature légère avec coulage d'un mortier par dessus la paille

La plupart du temps, les parois sont ensuite recouvertes d'un enduit à base de terre crue ou de chaux. Bien entendu, d'autres professionnels ou amateurs ont développé leurs propres techniques de construction paille et d'autres solutions sont probablement encore à découvrir.

Stéphanie Héron,
Espace Info Energie MRES



SEMERIES

De l'air



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Réseau Français de la Construction en Paille : www.compaillons.fr

Parmi les ouvrages consultables au Centre de Documentation de la MRES :

Concevoir des bâtiments en bottes de paille, Bruce King et André De Bouter, Ed. La Maison en Paille & Eyrolle



HOLGER ZWIRNERA

plus un confort appréciable (complément d'isolation en réduisant les pertes de chaleur l'hiver et effet d'inertie qui permet de garder longtemps la fraîcheur l'été).

Les collectivités aussi sont gagnantes du fait de l'économie qu'elles peuvent faire en évitant l'agrandissement des canalisations des égouts.

Pour que cet aménagement soit véritablement éco-logique, il suffit de se poser les bonnes questions sur l'impact des matériaux utilisés et sur le milieu que l'on souhaite créer et notamment sur les plantes locales les mieux adaptées. La toiture végétalisée mérite d'être expérimentée sur une construction non-habitable, et donc pas soumise aux mêmes normes et garanties. Tentez l'expérience : cabane de jardin, abri-poubelles, local à vélos, auvent ou nichoir... Le principe est toujours plus ou moins le même, au moins pour les aménagements que l'on appelle « toitures extensives ».

L'association des Jardins et des Hommes peut vous conseiller dans la conception de votre aménagement, dans le choix des matériaux mais aussi dans les questions de mise en œuvre.

Anja Schmid, Des Jardins et des Hommes
www.pec5962.org

Rubrique du Point Environnement Conseil

La toiture végétalisée ? Éco-logique !

Les nombreux arguments pour une toiture végétalisée sont largement connus aujourd'hui.

Parmi ses vertus écologiques : rétention des eaux de pluie, réduction de l'effet îlot de chaleur, isolation phonique, épuration de l'air et production d'oxygène ou amélioration du cadre de vie, développement de la biodiversité. Elle apporte de

mercredi 4 avril

Débat « Pour un développement humain durable »

Débat avec Roland Charlionet, co-auteur de « L'être humain et la nature, quelle écologie ? Manifeste pour un développement humain durable » (à paraître).

Organisation : EDA - Espace Marx - ATTAC
Lieu & horaires : MRES - 20h

samedi 21 avril

Assemblée Générale de la MRES

Accueillie par Noeux Environnement, AG ordinaire en matinée, visite de site l'après-midi.
Lieu : Hersin Coupigny, voir page 7

du 27 avril au 13 mai

Les Semaines de la Mer

De Sangatte à Bray-Dunes, et sur toute la côte belge avec la Week van de Zee, des dizaines d'animations pour (re)découvrir toutes les richesses de notre littoral et la Mer au Naturel

Organisation : CPIE Flandre-Maritime
Renseignements : 03 28 26 86 76

Tout le programme sur www.semainesdelamer.fr

mardi 1^{er} mai

Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale

Voir page 7

vendredi 4, 11, 18 et 25 mai, 1^{er}, 8 et 15 juin

Formation : initiation complète à la comptabilité des associations

Organisation : Rhizomes - Atelier La Talvère
Lieu : Lille - Roubaix
Renseignements : Tél. : 03 20 66 24 10 - rhizomes@nordnet.fr

mardi 8 mai

Portes ouvertes au CPIE Val d'Authie

Lieu & horaires : Ternois, à partir de 9h30 - accès libre

Du vendredi 11 au dimanche 13 mai

Fête de la Nature et des jardins

Voir page 7

samedi 12 mai

Troc aux plantes

Le principe : un plan contre un plant (légumes anciens, plantes fleuries...).

Organisation : Le Jardin Chlorophylle
Lieu : Roubaix - 315 Grand rue
Horaires : de 9h à 12h
Renseignements : 03 20 83 26 17

lundi 14 mai

Soirée débat autour de Jean-Jacques Rousseau

Voir page 6

Du jeudi 17 au lundi 21 mai

Stage Arc-en-ciel du désir

Ouvert à tous, comédien ou non, adulte et adolescent, connaissant ou non le théâtre de l'opprimé.

Organisation : TOP Théâtre
Lieu : Lille
Renseignements : <http://theatredelopprime.net>

dimanche 3 juin

Portes ouvertes au Conservatoire botanique national

Ateliers et visites toute la journée au jardin des plantes sauvages et au jardin des plantes médicinales.

Organisation : Conservatoire botanique national
Lieu & horaires : Bailleul - de 10h à 18h

mercredi 6 et samedi 16 juin

Économiser l'eau au jardin

Venez mettre en œuvre quelques techniques pour économiser l'eau au jardin. Ateliers gratuits pour 12 personnes.

Organisation : Angle 349 - Le Jardin Chlorophylle
Lieu & horaires : Roubaix - 315 Grand rue - de 9h30 à 11h30
Inscription obligatoire : 03 20 83 26 17

vendredi 8 juin

Apéro-ciné : en attendant Ecollywood

Organisation : Les Funambulants
Lieu & horaires : Lille - L'Univers rue Danton - 19h

Exposition à la MRES

Jusqu'au samedi 7 avril

« Beau comme... »

Lors de la 10^{ème} édition des Fenêtres qui parlent, artistes et habitants ont investi plus de 1000 fenêtres au cœur de 12 communes de la métropole. Cette exposition est l'occasion de présenter cette action et de la projeter dans les années à venir.

Organisation : AJOnc
Renseignement : 03 28 550 330

Du mercredi 16 mai au vendredi 1^{er} juin

« Arctique et Antarctique : pôles et changements climatiques »

Destinée à un large public, cette exposition présente l'influence des changements climatiques dans les régions polaires et leurs conséquences sur la faune, la flore, les modes de vies des habitants... Elle est accompagnée de l'exposition « 10 ans d'action climat en Nord-Pas-de-Calais ».

Brève



Promenades vertes

Le catalogue 2012 est sorti ! Alors partez parcourir la nature, le nez au ciel et les cheveux au vent ! Plus de 500 sorties dans toute la région vous sont

proposées par les associations membres de la MRES. Découvrir les amphibiens, observer la voûte céleste, se promener dans le jardin écologique, se rendre au sommet des plus hauts terrils d'Europe ou observer la faune aquatique du bord de mer... Voici quelques-uns des thèmes proposés.

Vous les trouverez gratuitement dans les Offices de tourisme de la région et à la MRES. Les sorties sont également consultables sur le site de la MRES : www.mres-asso.org. Bonnes balades !

Printemps 2012

Publication trimestrielle éditée

par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Directeur de publication :

Joël Hemery

Coordinatrice : Patricia Hanssens

Comité de rédaction et de relecture :

Laurence Barras, Colette Bloch, Hélène Chanson, Audrey Delemer, Isabelle Demuyck, Xavier Galand, Marie Lévêque, Philippe Roelandt, Janine Taillé, Laureline Vallat, Claude Pruvot, Nathalie Sédou, Vincent Tanguy, Marianne T'jampens.

Ont également participé

à ce numéro :

Joël Hemery, Anja Schmid, Judaël Potonnet, Gérard Minet, Christian Ladesou, Stéphanie Héron, Pascale Meunier.

Photos : MRES sauf crédit

Illustration couverture :

Dorothee Vantorre
<http://lesfollesmarquises.blogspot.fr>

Illustration : Frédéric Verheue, Rémi Dhelemmes

Maquette : Mac Munro

Mise en page : Marie-Anne Rabier

Impression : Tanghe Printing

Imprimé sur Cyclus Print - Encres végétales sans huiles minérales

Ce numéro est gratuit

Valeur 3 euros

Dépôt légal à parution

N° ISSN : 1142 1800

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

23, rue Gosselet 59000 Lille

Tél. : 03 20 52 12 02

Fax : 03 20 86 15 56

Mél : mres@mres-asso.org

Site Web : www.mres-asso.org

• Retrouvez le 23 sur le site de la mres : www.mres-asso.org

